REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal: 33

L'AN deux mille dix-neuf, le **4 juillet** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 28 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre**

Nombre de Conseillers

en exercice: 33

PECOUL, Maire

PRESENTS:

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. GRENET, HURTUBISE, Mme LAFOND, M. LAMY, Mmes MACHANEK, MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. BALLONGY, BERGET, Mmc PICHARD, M. BRADEALI, Mmc

33

PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, M. RESSOUCHE, Mme SANNAT, MM. VERMOREL,

Nombre de votants : ZICOLA.

33 <u>ABSENTS</u>:

Date de convocation :

M. Bruno FREGONESE, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Agnès MOLLON

28 juin 2019

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL

Date d'affichage :

Mme Emilie LARIEU, Conseillère Municipale a donné pouvoir à Pierre PECOUL

11 juillet 2019

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal Délégué

a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Jacques LAMY

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : François PRADEAU

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20190704-DELIB190730-DE Date de télétransmission : 08/07/2019 Date de réception préfecture : 08/07/2019



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2019

OUESTION N° 30

<u>OBJET</u>: Fonds d'Initiatives Sportives: Tour d'Auvergne Cycliste Organisation

RAPPORTEUR: Daniel GRENET

Question étudiée par la Commission n° 3 « Qualité de vie et animation » qui s'est réunie le 19 juin 2019.

Le Fonds d'Initiatives Sportives prévu au budget 2019 vise à aider les Associations, lors de manifestations sportives exceptionnelles.

Dans ce cadre, il est proposé de verser une subvention de :

 1 000 € au Tour d'Auvergne Cycliste Organisation afin de participer au côté de Riom Limagne et Volcans à l'organisation de la course cycliste « Tour d'Auvergne 2019 » qui se déroulera le 21 juillet prochain.

Les crédits seront prélevés sur le Fonds d'Initiatives Sportives, imputation 924-40, article 6574, enveloppe 2916, dont le solde sera alors de 1 700 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le versement d'une subvention de 1 000 € au Tour d'Auvergne Cycliste Organisation.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 4 juillet 2019

Le Maire, signé

Pierre PECOUL

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20190704-DELIB190730-DE Date de télétransmission : 08/07/2019 Date de réception préfecture : 08/07/2019

